

JUILLET
2025

BAROMÈTRE DE L'EMPLOI

POUR LA BRANCHE DES SERVICES DE L'AUTOMOBILE

n°41

L'EMPLOI ESTIMÉ DANS LE SECTEUR « COMMERCE ET RÉPARATION AUTOMOBILE » AU 1^{er} TRIMESTRE 2025

RAPPEL MÉTHODOLOGIQUE DU CHAMP D'OBSERVATION

Définition du secteur « Commerce et de la Réparation Automobile »



45.11Z
Commerce automobile



45.19Z
Commerce de véhicules industriels et d'utilitaires



45.20A
Réparation automobile



45.20B
Réparation de véhicules industriels et d'utilitaires



45.32Z
Commerce de détail d'équipements automobiles

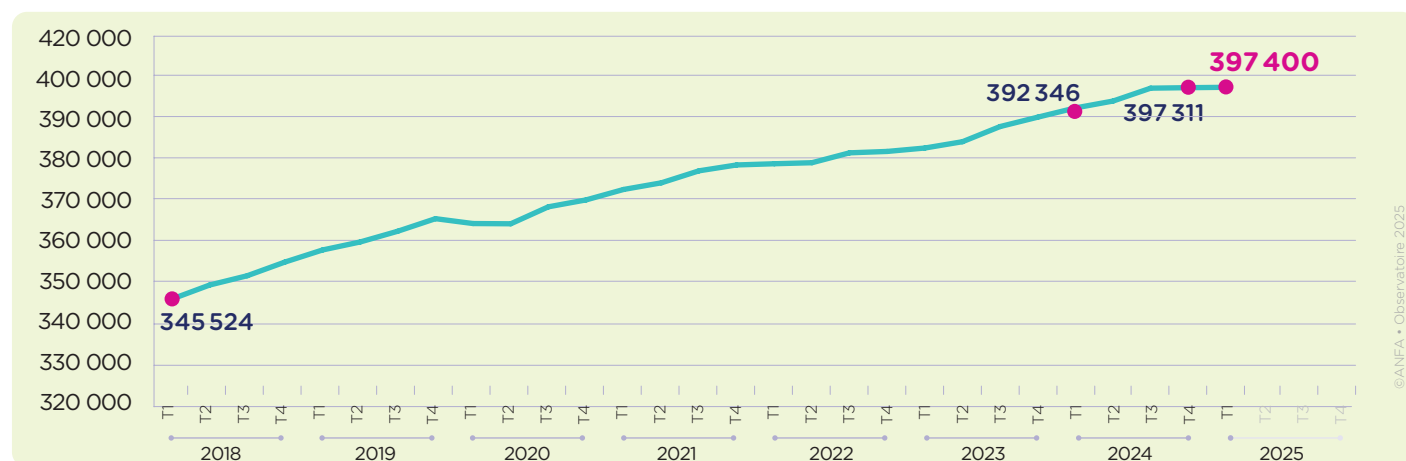
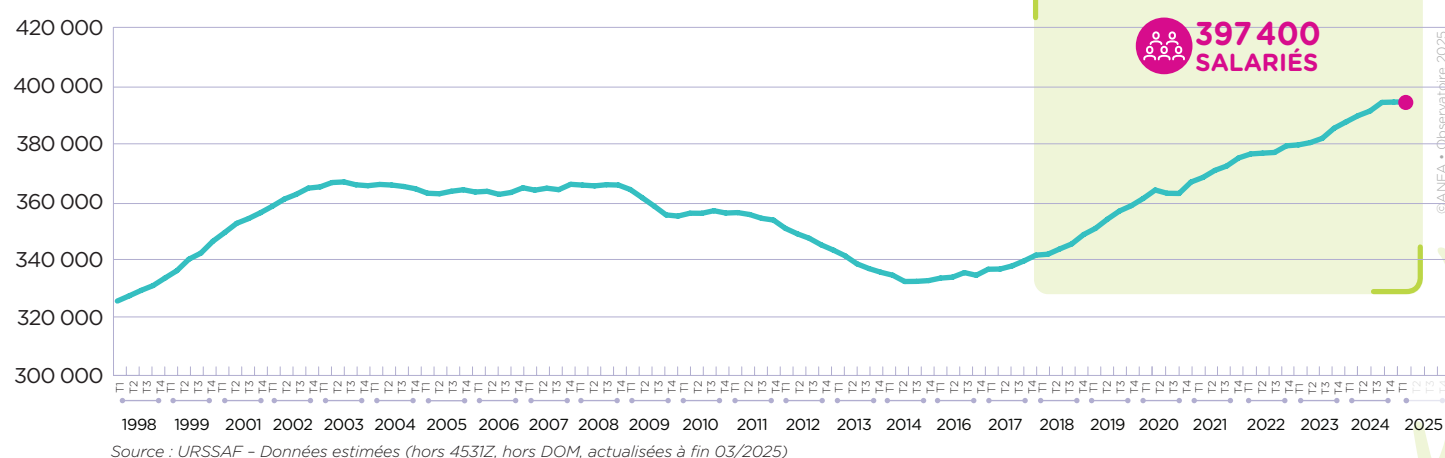


45.40Z
Commerce et réparation de motorcycles

Les apprentis sont désormais intégrés aux séries portant sur l'emploi salarié.

©ANFA • Observatoire 2025

SECTEUR « COMMERCE ET RÉPARATION AUTOMOBILE »





Au 31/03/2025, 397 400 salariés (données estimées, apprentis inclus) travaillaient dans le secteur « Commerce et réparation d'automobiles, de motocycles et de poids lourds ».

Sur le premier trimestre 2025, l'emploi dans le secteur du « Commerce et de la Réparation Automobile » est stable (+ 0,0 %, soit 90 salariés de plus). Cette évolution est légèrement supérieure à celle observée toutes branches confondues qui est de - 0,1 %. Elle intervient après une évolution similaire de l'emploi observée lors du quatrième trimestre 2024 (+ 120 salariés), marquant ainsi un arrêt de la progression de l'emploi observée dans la branche.

Sur un glissant, la tendance s'oriente toutefois à une hausse significative (+ 1,3 %, + 5 000 salariés), impulsée en partie par l'apprentissage, qui a progressé à la rentrée 2024. Toutefois, depuis deux trimestres, l'emploi salarié ne progresse plus. La dernière progression significative de l'emploi, hors rentrée scolaire, remonte désormais au deuxième trimestre de l'année 2024.

Néanmoins, tous les secteurs ne connaissent pas les mêmes tendances. L'année 2024 aura à nouveau été marquée par un faible volume de véhicules neufs et d'occasion immatriculés, ne favorisant pas l'évolution de l'emploi dans le commerce automobile. L'attentisme des automobilistes vis-à-vis du renouvellement de leur véhicule conduit au vieillissement du parc. Cela est favorable aux activités d'entretien et de réparation, qui voit son emploi salarié à nouveau progresser solidement en 2024. Le secteur du deux-roues motorisé enregistre une première baisse d'emploi après deux ans de stabilité.

Il convient également de rappeler que l'emploi dans le commerce et la réparation automobile est à son niveau le plus haut jamais observé. Il poursuit ainsi sa croissance entamée depuis fin 2014, avec plus de 65 000 salariés supplémentaires ayant rejoint la branche en 10 ans (+ 20 %).

L'EMPLOI DÉTAILLÉ PAR CODES NAF « COMPLETS » DE LA BRANCHE DES SERVICES DE L'AUTOMOBILE EN 2024

RAPPEL MÉTHODOLOGIQUE DU CHAMP D'OBSERVATION

Les codes NAF « complets » de la branche des services de l'automobile sont les activités suivantes :



45.11Z

Commerce automobile



45.19Z

Commerce de véhicules industriels et d'utilitaires



45.20A

Réparation automobile



45.20B

Réparation de véhicules utilitaires et industriels



45.32Z

Commerce de détail d'équipements automobiles



45.40Z

Commerce et réparation de motocycles



47.30Z

Commerce de détail de carburants



71.20A

Contrôle technique automobile



77.11A

Location de courte durée



77.11B

Location de longue durée



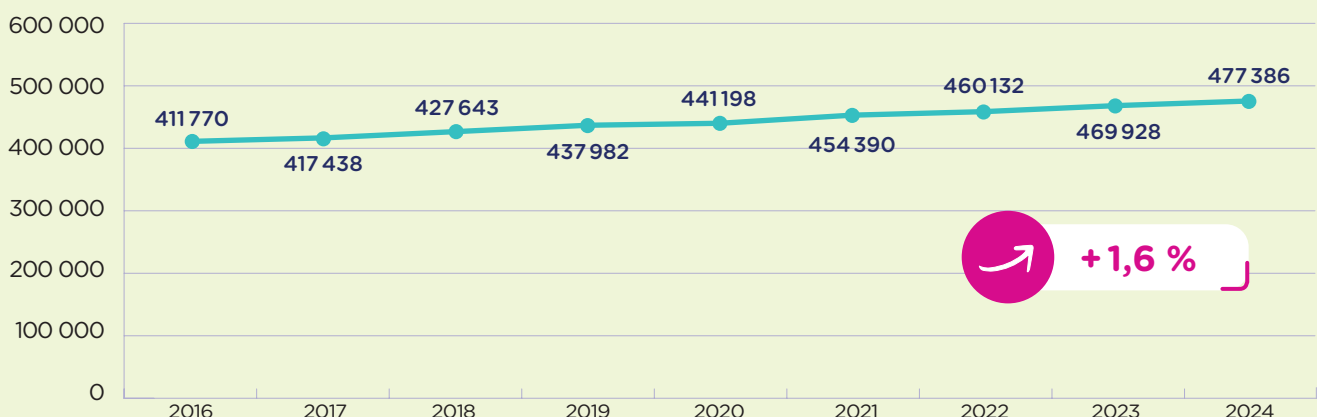
85.53Z

Enseignement de la conduite

Ces données sont estimées à partir des données CVS URSSAF du secteur 45. Les apprentis sont intégrés aux séries portant sur l'emploi salarié.

©ANFA • Observatoire 2025

ENSEMBLE DES CODES NAF « COMPLETS » DE LA BRANCHE DES SERVICES DE L'AUTOMOBILE



Source : URSSAF

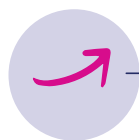
©ANFA • Observatoire 2025

BILAN 2024

L'ensemble des codes NAF « complets » représente, en 2024, près de 98 % des emplois salariés de la Branche des Services de l'automobile.

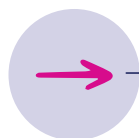
En 2024, l'URSSAF comptabilise, sur ce champ, **477 386 salariés** travaillant dans une entreprise de la Branche des Services de l'automobile, soit une hausse de près de **7 500 salariés (+1,6%)** par rapport à l'année précédente. L'année 2024 aura donc vu l'emploi progresser moins fortement qu'en 2023.

Ainsi, le nombre de salariés dans la branche progresse sans discontinuer depuis la reprise de l'emploi entamée début 2015, qui a vu depuis plus de **74 000 salariés supplémentaires** intégrer la branche des services de l'automobile, soit une progression de **18 %**. La progression de l'emploi salarié est concomitante également à la progression du recours à l'apprentissage par les entreprises de la branche et ainsi à l'augmentation du nombre des apprentis embauchés.



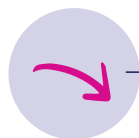
Les secteurs en croissance d'emploi entre 2023 et 2024 (évolution entre + 0,5 % et + 5 %) :

- La réparation automobile (+ 5 741 salariés entre 2023 et 2024, + 4,0 %)
- Le contrôle technique automobile (+ 320 salariés entre 2023 et 2024, + 2,5 %)
- L'enseignement de la conduite (+ 664 salariés entre 2023 et 2024, + 2,4 %)
- Le commerce et la réparation de véhicules utilitaires et industriels (+ 517 salariés entre 2023 et 2024, + 1,8 %)
- La location automobile de longue durée (+ 42 salariés entre 2023 et 2024, + 0,8 %)
- Le commerce automobile (+ 1 215 salariés entre 2023 et 2024, + 0,7 %)



Les secteurs stables en 2024 (évolution entre - 0,5 % et + 0,5 %)

- Le commerce de détail d'équipements automobiles (+ 156 salariés entre 2023 et 2024, + 0,5 %)

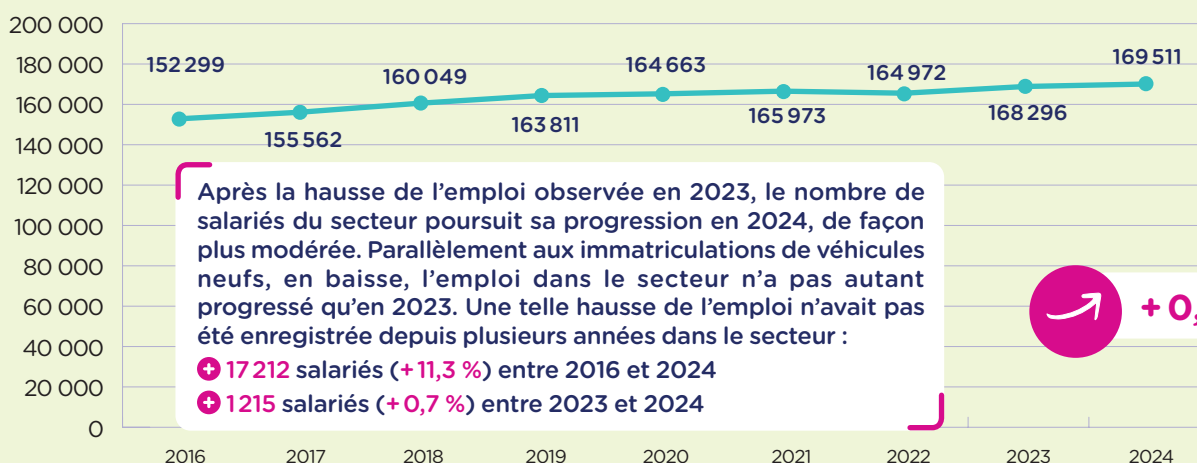


Les secteurs en décroissance d'emploi entre 2023 et 2024 (évolution inférieure à - 0,5%)

- Le commerce et la réparation de motocycles (- 354 salariés entre 2023 et 2024, - 2,3 %)
- Le commerce de détail de carburants (- 435 salariés entre 2023 et 2024, - 2,5 %)
- La location automobile de courte durée (- 408 salariés entre 2023 et 2024, - 2,8 %)

ZOOM PAR SECTEUR

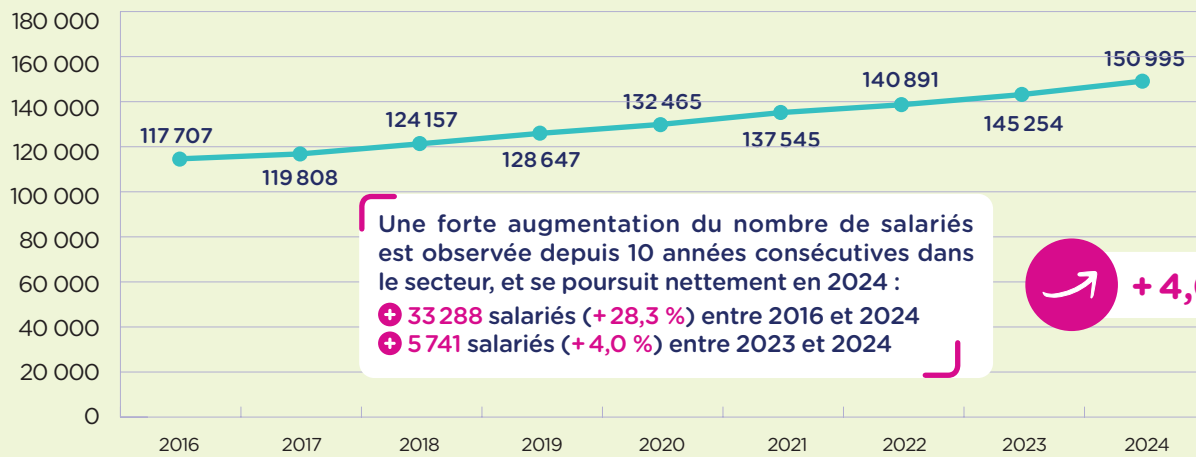
45.11Z COMMERCE AUTOMOBILE



Source : URSSAF

©ANFA • Observatoire 2025

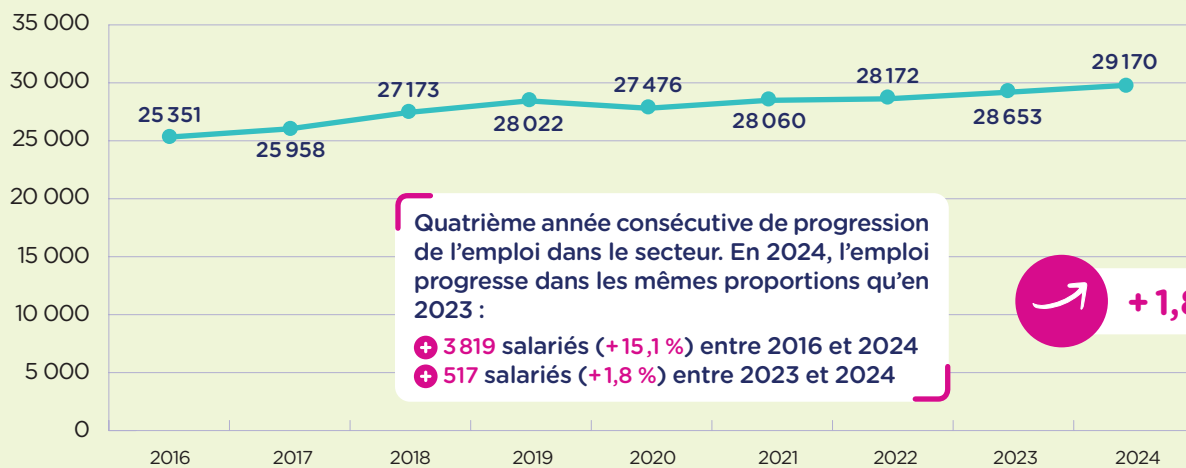
45.20A RÉPARATION AUTOMOBILE



Source : URSSAF

©ANFA • Observatoire 2025

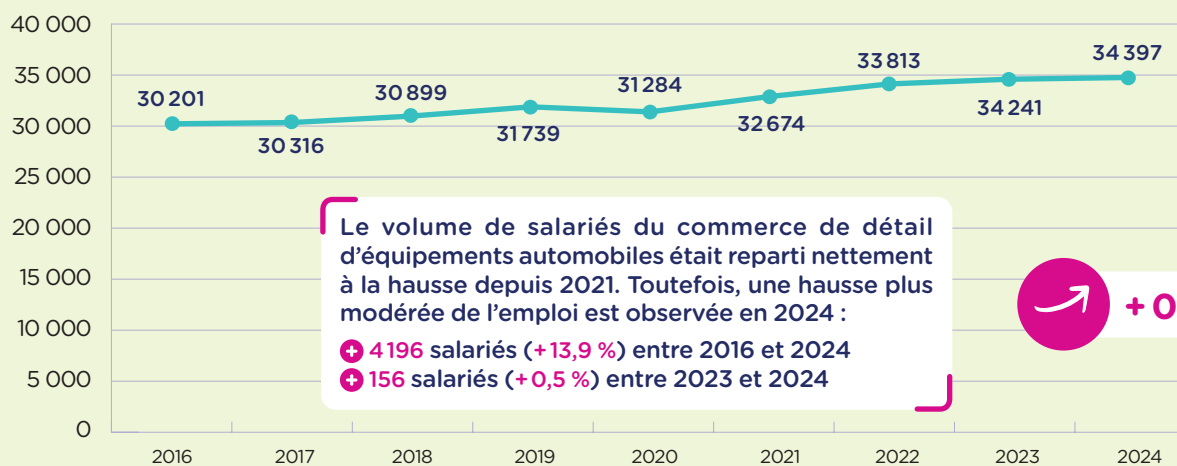
45.19Z ET 45.20B COMMERCE ET RÉPARATION DE VÉHICULES UTILITAIRES ET INDUSTRIELS



Source : URSSAF

©ANFA • Observatoire 2025

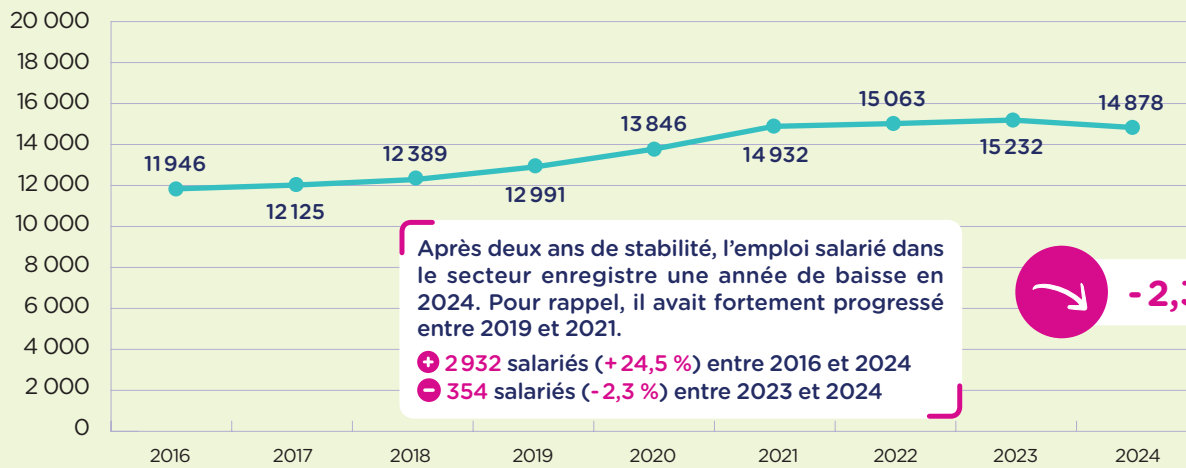
45.32Z COMMERCE DE DÉTAIL D'ÉQUIPEMENTS AUTOMOBILES



Source : URSSAF

©ANFA • Observatoire 2025

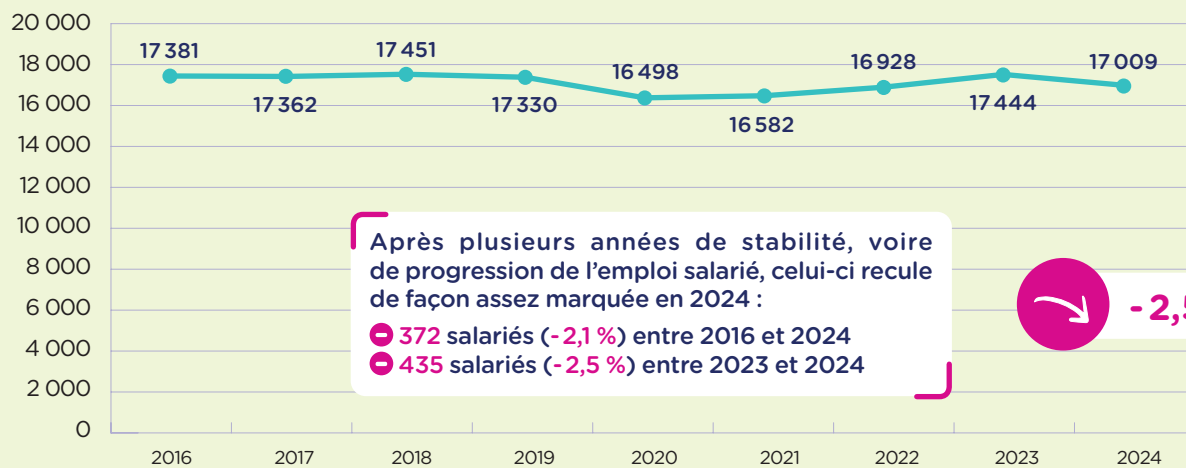
45.40Z COMMERCE ET RÉPARATION DE MOTOCYCLES



Source : URSSAF

©ANFA • Observatoire 2025

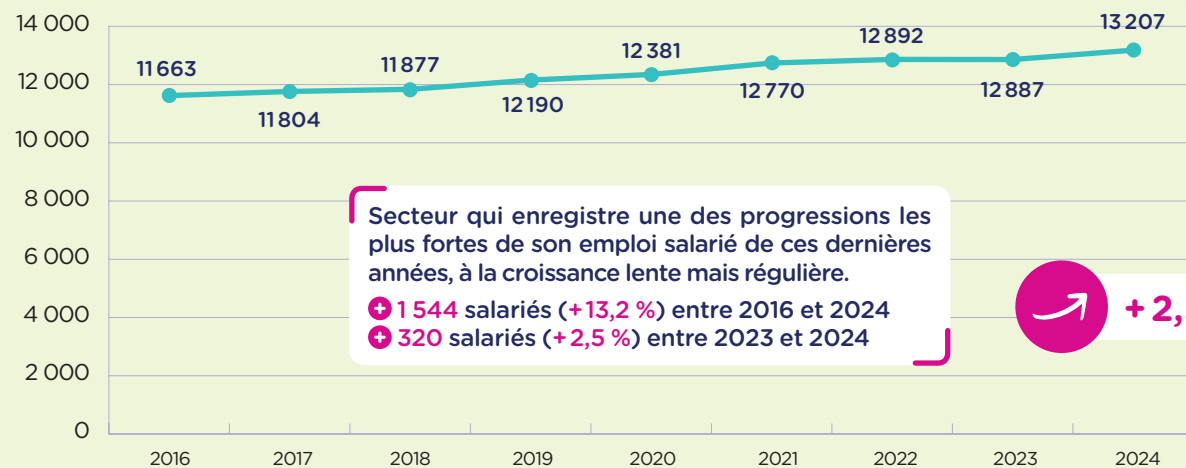
47.30Z COMMERCE DE DÉTAIL DE CARBURANTS



Source : URSSAF

©ANFA • Observatoire 2025

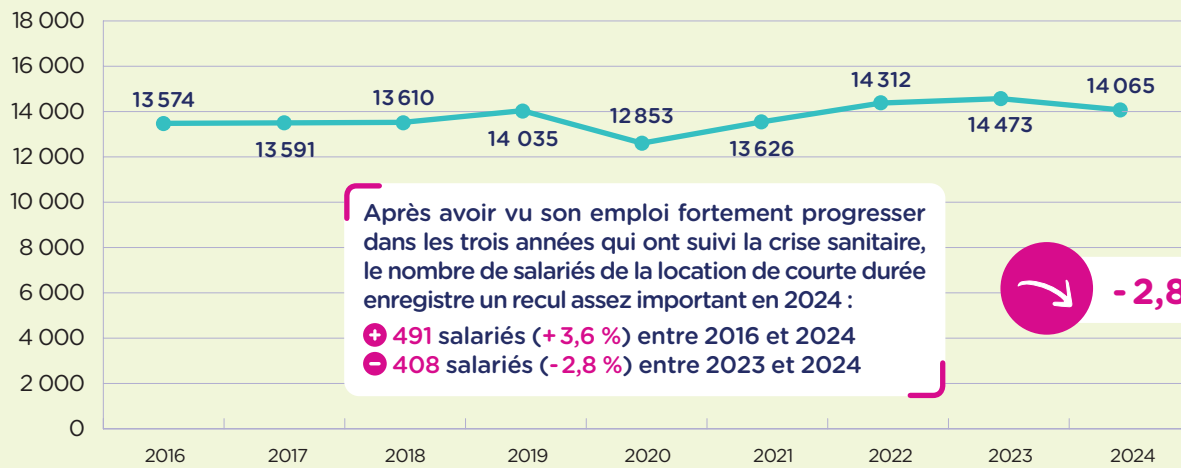
71.20A CONTRÔLE TECHNIQUE AUTOMOBILE



Source : URSSAF

©ANFA • Observatoire 2025

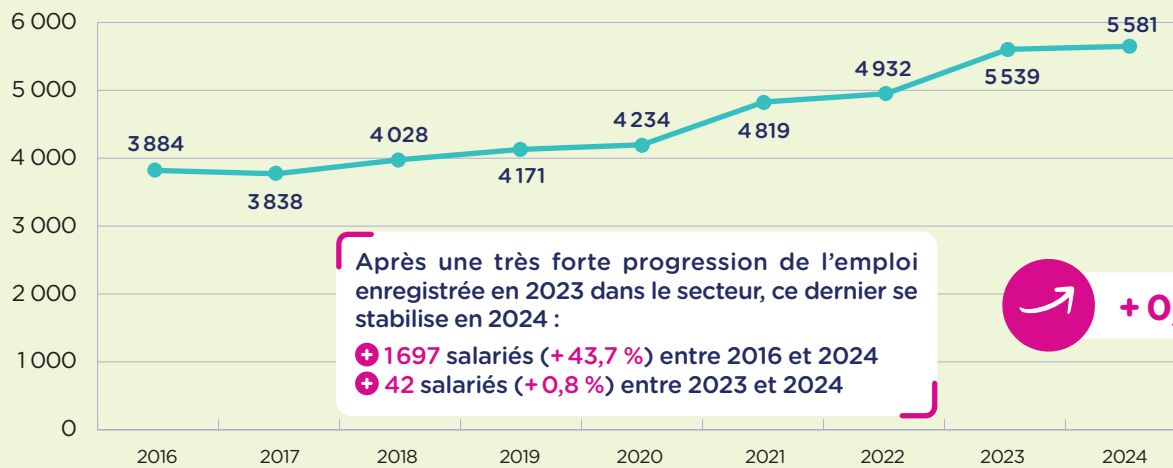
77.11A LOCATION DE COURTE DURÉE



Source : URSSAF

©ANFA • Observatoire 2025

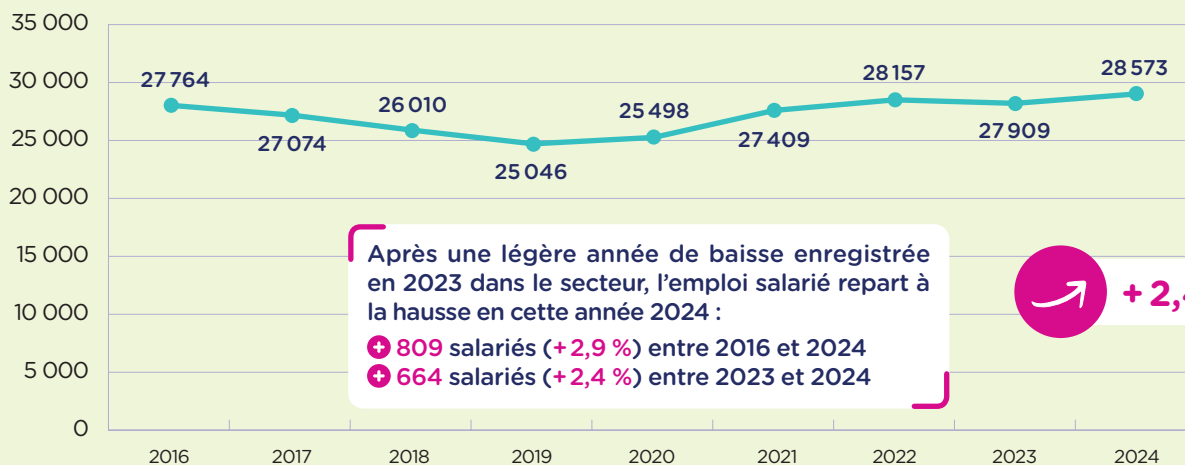
77.11B LOCATION DE LONGUE DURÉE



Source : URSSAF

©ANFA • Observatoire 2025

85.53Z ENSEIGNEMENT DE LA CONDUITE



Source : URSSAF

©ANFA • Observatoire 2025

SYNTHÈSE

En 2024, l'emploi salarié de la branche des services de l'automobile enregistre pour la dixième année consécutive une progression, et ce, de façon légèrement moins marquée qu'en 2023. La hausse enregistrée en 2024 est égale à +1,6 %, soit près de 7 500 salariés supplémentaires par rapport à 2023. Elle est donc inférieure à la hausse observée l'année passée (+ 2,1 % ; + 9 800 salariés).

Si beaucoup de secteurs voient leur effectif salarié croître, les situations restent toutefois contrastées.

Le secteur qui voit son emploi le plus fortement progresser en 2024 est la réparation automobile (+ 4,0 %), qui progresse nettement depuis plus de 10 ans, profitant d'un vieillissement du parc circulant.

De façon moins prononcée mais tout de même en progression, nous retrouvons, le contrôle technique automobile, le commerce et la réparation de véhicules industriels, qui poursuivent leurs progressions régulières,

ainsi que le commerce automobile, qui malgré la baisse des immatriculations de véhicules neufs enregistrée en 2024, voit son emploi légèrement progresser, en partie sous l'impulsion de l'apprentissage. Enfin, le secteur de l'enseignement de la conduite enregistre une progression solide de l'emploi en 2024.

Inversement, le secteur du commerce et de la réparation de motocycles enregistre une baisse de son emploi salarié, la première en plus de 10 ans et ce, après deux années de stabilité. La location automobile de courte durée enregistre également en 2024 un repli assez net de son emploi salarié, après trois années de progression. De façon assez semblable, l'emploi dans le commerce de détail de carburant recule en 2024 après plusieurs années de légère hausse du nombre de salariés.

Enfin, l'emploi dans le commerce de détail d'équipements automobiles se stabilise autour de 34 500 salariés.



OCTOBRE 2025

Information sur le 2^e trimestre 2025 pour le secteur « Commerce et Réparation Automobile ».



ORGANISATIONS PATRONALES

- Mobilians
- U2M : Union des Métiers de la Mobilité
- FNA : Fédération Nationale Automobile



ORGANISATIONS SALARIALES

- Fédération de la Métallurgie CFE - CGC (Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres)
- Fédération Nationale CFTC des Syndicats de la Métallurgie et Parties Similaires (Confédération Française des Travailleurs Chrétiens)
- FGMM - CFTD (Fédération Générale des Mines et de la Métallurgie - Confédération Française Démocratique du Travail)
- FO Métaux (Fédération Confédérée Force Ouvrière de la Métallurgie)
- FTM CGT (Fédération des Travailleurs de la Métallurgie - Confédération Générale des Travailleurs)